PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP 1/23 / F /2022-2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX CAMIONNETTES DOUBLE CABINE 4X4 TROPICALISEES

Date de Publication : $\frac{1}{9} / \frac{9}{2022}$ Date d'ouverture des offres : $\frac{9}{10} / 2022$

1. Objet

L'Inspection Générale de l'Etat (IGE) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de deux camionnettes double cabine 4x4 tropicalisées.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur le Budget de l'Etat (Subsides de l'IGE), Exercice 2022-2023.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

NB: L'IGE ne va pas assister le titulaire du marché dans l'obtention des devises.

4. <u>Allotissement</u>: Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

5. Délai d'exécution

Le délai maximum de livraison des deux camionnettes double cabine est fixé à nonante (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

6. Conditions de participation

- 6.1 La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques ayant un garage suffisamment équipé en machines-outils et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.
- **6.2.** Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Conformément à l'article 127 du Code des Marchés Publics, le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté librement et gratuitement tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h00 puis de 13h30 à 16h00, heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, Derrière la Cathédrale Régina Mundi, B.P 102 Bujumbura, Tél : 22 21 67 95 ou 22 22 64 59

Il pourra également être obtenu physiquement audit Secrétariat de l'IGE sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes.

8. <u>Dépôt et Ouverture des Offres</u>

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, Derrière la Cathédrale Régina Mundi, B.P 102 Bujumbura, au plus tard le / /2022 à 10 heures, heure locale. Elles porteront obligatoirement la mention : Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP //23 /F/2022-2023.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement (Validité des offres)

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission d'un montant de cinq millions de Francs burundais (5 000 000 FBU) est exigée. La garantie est libellée en Francs burundais. La validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Inspection Générale de l'Etat au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le $\frac{12}{9}$ /2022

L'INSPECTEUR GENERAL DE L'ETA

OE

Générose KIYAGO

SPECTION GENERALE DE BP 102 BUJUMBURA